

COMMUNIQUÉ DE LA MUNICIPALITÉ

RÉPARTITION DES DICASTÈRES ROLLOIS

Législature 2021 - 2026

Mesdames et Messieurs,

Suite à l'élection du nouveau municipal, Monsieur Nicolas Walter, la Municipalité a procédé à la répartition de ses dicastères pour la suite de la législature 2021-2026 et a l'avantage de vous en communiquer le détail ci-dessous.

1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET INFORMATIQUE

Madame Monique Choulat Pugnale, Syndique

Municipale suppléante : Mme Pascale Vollenweider

Vice-présidente de la Municipalité 2022-2023 : Mme Cécile Rod

En plus des attributions prévues par la loi, notamment le droit de surveillance et de contrôle sur l'administration, la présidence de la Municipalité ainsi que l'exécution des lois, décrets et arrêtés, le dicastère comprend les secteurs suivants :

- secrétariat municipal ;
- affaires juridiques ;
- finances ;
- informatique ;
- ressources humaines ;
- promotion économique ;
- communication et information ;
- exploitation et entretien des ports.

Les vice-syndicatures pour les années suivantes sont déterminées comme suit :

- 2023-2024 : Mme Margareth Ruchti
- 2024-2025 : Mme Pascale Vollenweider
- 2025-2026 : M. Nicolas Walter

2 POLITIQUE DU LOGEMENT, ÉCOLES, ACCUEIL DE JOUR, BÂTIMENTS ET CULTES

Monsieur Nicolas Walter, municipal

Municipale suppléante : Mme Margareth Ruchti

Ce dicastère comprend les secteurs suivants :

- politique du logement ;
- enseignement primaire, secondaire et spécialisé ;
- accueil de jour ;
- bibliothèque intercommunale ;
- construction, locations et entretien des bâtiments communaux, scolaires et publics, y compris les abattoirs du CARRE ;
- protection des sites et bâtiments classés ;
- application des mesures d'économie d'énergie dans le secteur immobilier ;
- conciergeries ;
- temples, églises et cultes.

3 TRAVAUX PUBLICS, FEU, SERVICES INDUSTRIELS, VOIRIE, ESPACES VERTS ET RIVE DU LAC

Madame Margareth Ruchti, municipale

Municipale suppléante : Mme Monique Pugnale

Ce dicastère comprend les secteurs suivants :

- travaux publics, routes et voirie ;
- réseau communal d'égouts, étude des réseaux eaux usées/eaux claires ;
- alimentation en eau potable, gaz, électricité et réseau de communication, étude et développement des réseaux ;
- éclairage public ;
- déchetterie, ordures ménagères ;
- entretien et gestion des arbres et forêts, des places de sport et jeux, des parcs, du terrain du camping, du cimetière, de la plage et autres parcelles communales ;
- entretien des espaces verts, île de La Harpe, arborisation ;
- fontaines, enrochements et rives du lac, cours d'eau ;
- défense incendie.



4 POLICE, FORMATION ET JEUNESSE, SPORT, SÉCURITÉ SOCIALE, TOURISME ET CULTURE

Madame Pascale Vollenweider, municipale

Municipale suppléante : Mme Cécile Rod

Ce dicastère comprend les secteurs suivants :

- sécurité publique (notamment, police administrative, police du commerce) et protection civile ;
- contrôle des habitants ;
- prévention jeunesse ;
- orientation professionnelle ;
- politique d'intégration ;
- sports, affaires culturelles ;
- prévoyance sociale cantonale, service social communal et intercommunal, œuvres sociales, santé publique ;
- événementiel, sociétés locales ;
- affaires touristiques, camping.

5 URBANISME, POLICE DES CONSTRUCTIONS, MOBILITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Madame Cécile Rod, municipale

Municipal suppléant : M. Nicolas Walter

Ce dicastère comprend les secteurs suivants :

- urbanisme et aménagement du territoire ;
- police des constructions ;
- abattage d'arbres ;
- études des espaces verts, île, arborisation et espaces publics ;
- études générales en matière de mobilité (notamment transports) ;
- énergie et environnement ;
- développement durable.



La Municipalité reste à votre disposition pour toute précision et, se réjouissant de votre aimable collaboration, vous présente, Mesdames, Messieurs, l'expression de ses sentiments distingués.

Rolle, le 31 octobre 2022

Au nom de la Municipalité

La Syndique



Monique Choulat Pugnale



La Secrétaire



Tu Wüst